

Bulletin d'inscription via une institution Carnaval

secrétariat des activités de vacances
Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles
Tél 02/274 21 10 - jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruselles.be

ATTENTION:

- Des modifications des lieux d'accueil sont susceptibles d'intervenir.
- Merci de remplir un seul document par enfant

Informations enfant & prise en charge

Nom :

Prénom :

Né(e) le: ____ / ____ / ____ Sexe: F M

École fréquentée: Maternelle Primaire

L'enfant a des **Besoins Spécifiques** (TDAH, autisme, troubles du comportement...). Précisez :

Nom de la personne en charge de l'enfant :

Adresse légale de l'enfant :

CP:

Téléphone de l'institution ou de la personne en charge de l'enfant

GSM de la personne en charge de l'enfant :

Coordonnées de l'institution qui paiera les frais d'inscription :

Coordonnées pour l'envoi du dossier de confirmation :

Sélectionner la plaine au verso →

Remarques importantes

Pour que l'inscription de l'enfant soit valable, il faut :

1. Avoir renvoyé le bulletin d'inscription.
2. **Avoir joint une attestation de prise en charge de l'enfant.**
3. Avoir reçu confirmation de l'inscription par courrier ainsi que le dossier contenant les informations

Paient :

Le paiement se fera uniquement après la période d'activités sur base d'une facturation ou d'une déclaration de créance en bonne et due forme.

Conditions d'annulation :

Dès l'instant où vous ne souhaitez plus maintenir votre inscription, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances minimum 5 jours ouvrables avant la date du début de l'activité, que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été confirmée. Dans ce cas, aucun frais ne vous seront réclamés.

Dans le cas contraire*, des frais vous seront facturés pour cette semaine. Par ailleurs, l'éventuelle inscription aux semaines suivantes ou à d'autres activités (stages - séjours) est automatiquement annulée.

*sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances.

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679).

Date: ____ / ____ / ____

Signature:

Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par mail ou courrier au Secrétariat des activités de vacances

bulletin d'inscription via une institution Plaines de Carnaval

secrétariat des activités de vacances
Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles
Tél 02/274 21 10 - jeunesse.asbl@bricity.be
www.jeunesseabruelles.be

Attention : pas d'inscription après le 26 janvier !

Prénom Enfant :

Nom Enfant :

Âge Enfant :

1. Cochez la (les) semaine(s) choisie(s) :

Semaine 1

Du Lundi 16 Février au Vendredi 20 Février 2026

2. Cochez la plaine de votre choix :

Plaine 3 à 6 ans

- * Plaine Croisée des Chemins I :
 École maternelle A la Croisée des Chemins
Avenue des Croix de Guerre, 80 - 1120 Bruxelles
- * Plaine Reine Astrid I :
 École maternelle Reine Astrid
Rue de Wand, 22 - 1020 Bruxelles
- * Plaine Tivoli I :
 École fondamentale du Tivoli
Rue Claessens, 59 - 1020 Bruxelles
- * Plaine Dachsbeck I :
 École maternelle Dachsbeck
Rue Blaes, 47 - 1000 Bruxelles
- * Plaine Adolphe Max I :
 École maternelle Adolphe Max
Boulevard Clovis, 42
1000 Bruxelles

Semaine 2

Du Lundi 23 Février au Vendredi 27 Février 2026

**ATTENTION: Des modifications
des lieux d'accueil peuvent avoir lieu**

Plaine 6 à 12 ans

- * Plaine Croisée des Chemins II :
 École Primaire A la Croisée des Chemins
Avenue des Croix de Guerre, 78 - 1120 Bruxelles
- * Plaine Reine Astrid II :
 École primaire Reine Astrid
Avenue Mutsaard, 71 - 1020 Bruxelles
- * Plaine Yourcenar II :
 Athénée Marguerite Yourcenar
Rue Claessens, 10 - 1020 Bruxelles
- * Plaine Emile André II :
 École fondamentale Emile André
Rue Haute, 107 - 1000 Bruxelles
- * Plaine Adolphe Max II :
 Athénée Adolphe Max
Rue des Gravelines, 68
1120 Bruxelles



Centre d'Accueil Haren I et II vers Adolphe Max :

École fondamentale de Haren
Rue de la Paroisse, 34
1130 Bruxelles

Plaines : Accueil sur le lieu de plaine
Accueil MATIN : de 7h00 à 8h45
Accueil SOIR : de 16h30 à 18h00



*** Centre d'Accueil = Liaison en BUS vers le lieu de plaine**
Accueil MATIN : de 7h00 à 8h00
Accueil SOIR : de 17h00 à 18h00

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679). En cas d'incident, je confirme prendre en charge les frais médicaux éventuels de l'enfant.

Date: / /

Signature:

**Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par mail ou courrier
au Secrétariat des activités de vacances**

bulletin d'inscription via une institution Plaines de Printemps

secrétariat des activités de vacances
Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles
Tél 02/274 21 10 - jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruselles.be

ATTENTION:

- Des modifications des lieux d'accueil sont susceptibles d'intervenir.
- Merci de remplir un seul document par enfant

Informations enfant & prise en charge

Nom :

Prénom :

Né(e) le: ____ / ____ / ____ Sexe: F M

École fréquentée: Maternelle Primaire

L'enfant a des **Besoins Spécifiques** (TDAH, autisme, troubles du comportement...). Précisez :

Nom de la personne en charge de l'enfant :

Adresse légale de l'enfant :

CP:

Téléphone de l'institution ou de la personne en charge de l'enfant

GSM de la personne en charge de l'enfant :

Coordonnées de l'institution qui paiera les frais d'inscription :

Coordonnées pour l'envoi du dossier de confirmation :

Sélectionner la plaine au verso →

Remarques importantes

Pour que l'inscription de l'enfant soit valable, il faut :

1. Avoir renvoyé le bulletin d'inscription.
2. **Avoir joint une attestation de prise en charge de l'enfant.**
3. Avoir reçu confirmation de l'inscription par courrier ainsi que le dossier contenant les informations

Paiement :

Le paiement se fera uniquement après la période d'activités sur base d'une facturation ou d'une déclaration de créance en bonne et due forme.

Conditions d'annulation :

Dès l'instant où vous ne souhaitez plus maintenir votre inscription, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances minimum 5 jours ouvrables avant la date du début de l'activité, que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été confirmée. Dans ce cas, aucun frais ne vous seront réclamés.

Dans le cas contraire*, des frais vous seront facturés pour cette semaine. Par ailleurs, l'éventuelle inscription aux semaines suivantes ou à d'autres activités (stages - séjours) est automatiquement annulée.

*sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances.

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679).

Date: ____ / ____ / ____

Signature:

Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par mail ou courrier
au Secrétariat des activités de vacances

bulletin d'inscription via une institution Plaines de Printemps

secrétariat des activités de vacances
Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles
Tél 02/274 21 10 - jeunesse.asbl@bricity.be
www.jeunesseabruelles.be

Attention : pas d'inscription après le 6 avril !

Prénom Enfant :

Nom Enfant :

Âge Enfant :

1. Cochez la (les) semaine(s) choisie(s) :

Semaine 1

Du Lundi 27 Avril au Jeudi 30 Avril 2026

2. Cochez l'endroit où vous déposerez votre enfant :

Plaine 3 à 6 ans

* Plaine Croisée des Chemins I :

École Primaire A la Croisée des Chemins
Av. des Croix de Guerre, 78 - 1120 Bruxelles

* Plaine Pagodes I :

École maternelle des Pagodes
Avenue de Versailles, 89 - 1120 Bruxelles

* Plaine Léopold I :

École maternelle Léopold 1er
Rue Laneau, 5 - 1020 Bruxelles

* Plaine Emile André I :

École fondamentale Emile André
Rue Haute, 107 - 1000 Bruxelles

* Plaine Héliport I :

École fondamentale de l'Héliport
Rue Simons, 12 - 1000 Bruxelles

* Plaine Eburons I :

École maternelle des Eburons
Rue des Eburons, 50 - 1000 Bruxelles



Centre d'Accueil Haren I et II vers Eburons :



École fondamentale de Haren
Rue de la Paroisse, 34
1130 Bruxelles



Plaines : Accueil sur le lieu de plaine

Accueil MATIN : de 7h00 à 8h45
Accueil SOIR : de 16h30 à 18h00



*** Centre d'Accueil = Liaison en BUS vers le lieu de plaine**

Accueil MATIN : de 7h00 à 8h00
Accueil SOIR : de 17h00 à 18h00

Date: / /

Signature:

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679). En cas d'incident, je confirme prendre en charge les frais médicaux éventuels de l'enfant.

--